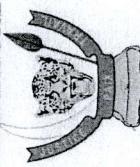


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYERMENT DE LA REDEVANCE N°022/2023

A l'Agence Locale d'Exécution « BEPROD SARL »

Après avoir reçu le contrat du marché n° 7358/PDL-145T/BCECO/DG/DPM/AAS/2022/SC, conclu avec Le Bureau Central de Coordination « BCECO », pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions six cent trente-sept mille neuf cent sept, cinquante-deux centimes (USD 3 637 907,52) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-cinq mille quatre cent soixante-cinq, trente-cinq centimes (USD 25 465,35).

Fait à Kinshasa, le 22/02/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L. YUMBA
Directeur Général a.i.